

Communiqué de presse

Rennes, le 27 février 2024

Passerelles BTS-BUT : quelles poursuites d'étude dans les IUT depuis la mise en place du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) ?

La Région académique Bretagne et les IUT de Bretagne invitent les chefs d'établissements, porteurs de BTS, à une journée d'échanges à l'IUT de Rennes.

Une offre de formation restructurée dans les IUT

En septembre 2021, tous les IUT en France ont déployé leur nouveau diplôme : le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), un diplôme national, de grade licence, qui leur est exclusif. Cette réforme a conduit les IUT à intégrer certaines de leurs licences professionnelles dans leur programme de BUT pour des questions de soutenabilité.

Cette restructuration de l'offre de formation des IUT rend moins visible les possibilités de poursuite d'études pour les étudiants de BTS, même si les candidatures en IUT restent possibles : soit en 3^e année du BUT, soit dans la trentaine de licences professionnelles conservées.

A cela s'ajoutent des inconnues concernant les passerelles sortantes, à partir du BUT 2, vers les écoles de commerce, les écoles d'ingénieurs et les IAE, qui n'ont pas permis aux IUT d'afficher clairement les possibilités de poursuite d'études.

La restructuration du diplôme en blocs de compétence oblige également à repenser les équivalences entre les acquis en BTS et les parcours de BUT ; d'autant que toutes les spécialités de BUT n'ont pas de BTS ressource correspondant.

Un travail de sécurisation des parcours à construire entre les lycées et les IUT

L'objectif de la journée est de dégager des axes qui permettront aux titulaires de BTS, souhaitant poursuivre leurs études, d'intégrer un diplôme de grade licence, conformément au cadre européen de l'Enseignement Supérieur. Par la même occasion, il s'agit aussi de se conformer à l'obligation de l'arrêté du BUT du 15 avril 2022 concernant la mise en place des passerelles entrantes.

La Région académique Bretagne et les IUT de Bretagne ont donc souhaité se réunir avec les chefs d'établissement durant une journée d'échanges à l'IUT de Rennes le mercredi 21 février.

130 personnels de direction et enseignants en provenance des lycées et IUT bretons ont pu échanger dans les 7 ateliers regroupant les formations par champ de spécialité.

La journée d'échange a été organisée en deux temps :

- Présentation en séance plénière de la réforme du BUT, ainsi que des enjeux du positionnement du BTS dans le 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur.
- Échanges en atelier permettant d'identifier au niveau régional :
 - les spécialités de BTS et de BUT qui correspondent à une possibilité d'entrée directe en BUT ;
 - les spécialités de BTS et de BUT qui correspondent à une entrée qui devra être accompagnée de temps de remédiation ;
 - les spécialités de BTS qui n'ont aucun BUT en perspective.

Ce type de séminaire est une première en France !

A propos de la Région académique Bretagne

La Région académique Bretagne constitue l'échelon de mise en application des politiques éducatives régionales, de la maternelle à l'université, des missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de sport et d'engagement, de recherche et d'innovation. Elle scolarise environ 600 000 élèves, au sein de presque 3 000 écoles et établissements scolaires et accueille près de 150 000 étudiants. La déclinaison de la politique éducative tient compte des spécificités des établissements et des quatre départements de l'académie : les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille et Vilaine et le Morbihan. La Région académique Bretagne emploie plus de 53 000 agents, dont 50% d'enseignants exerçant dans le réseau public, 30% d'enseignants dans le réseau privé sous contrat et 20% de personnels administratifs, techniques, de santé, sociaux et d'encadrement.

A propos des IUT de Bretagne

Rassemblant plus de 8600 étudiants et apprentis, avec une offre de formation de 23 spécialités différentes (sur les 24 possibles au niveau national), l'Association Régionale des IUT de Bretagne est un acteur incontournable de l'enseignement supérieur public en Bretagne. Créée en 1992, l'ARIUT de Bretagne regroupe 8 IUT, répartis dans 10 villes sur le territoire régional.

En offrant des formations professionnalisantes et de proximité, les IUT permettent à de nombreux lycéens de poursuivre des études supérieures jusqu'au niveau licence. Ces formations sont rattachées aux universités bretonnes. Elles bénéficient donc de droits d'inscription annuel d'un montant de 170€ (hors boursier), sachant que le coût de formation d'un étudiant est de l'ordre de 10 000€ par an, coût financé en quasi-totalité par l'Etat.

Chiffres clés

En complément de l'accès en 3^e année de BUT, 33 Licences Professionnelles sont proposées à la rentrée 2024 dans les IUT de Bretagne.

Les IUT de Bretagne proposent 23 spécialités différentes (sur les 24 possibles au niveau national) : 13 en production et 10 en service

En Bretagne, les lycées publics ou privés sous contrat proposent 71 spécialités de BTS : 43 en production, 28 en service

En annexe : la carte des IUT de Bretagne avec les spécialités de BUT, ainsi que la liste des licences professionnelles

Contacts presse :

Pour les IUT : Xavier Tripoteau (directeur de l'IUT de Vannes) 06 32 82 18 37

Pour la Région académique Bretagne : Eloïse Gauvry - communication@ac-rennes.fr

